

« En offrant la possibilité aux universités, établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'emprunter, à moindre coût, ce protocole d'accord accompagne la construction de campus d'avenir, durables, lieux de vie, de créativité et d'innovation, attractifs pour les étudiants, les enseignants, les chercheurs, à l'échelle nationale comme internationale »

Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Relance des Plans Campus

2,6Mds€

DE FINANCEMENT
DES OPÉRATIONS CAMPUS

DONT

1,3Mds€

D'INTERVENTION DE LA BEI*
DANS LE FINANCEMENT DES CAMPUS

61%

DES PROJETS UTILISENT
DÉSORMAIS LES MOP**

48

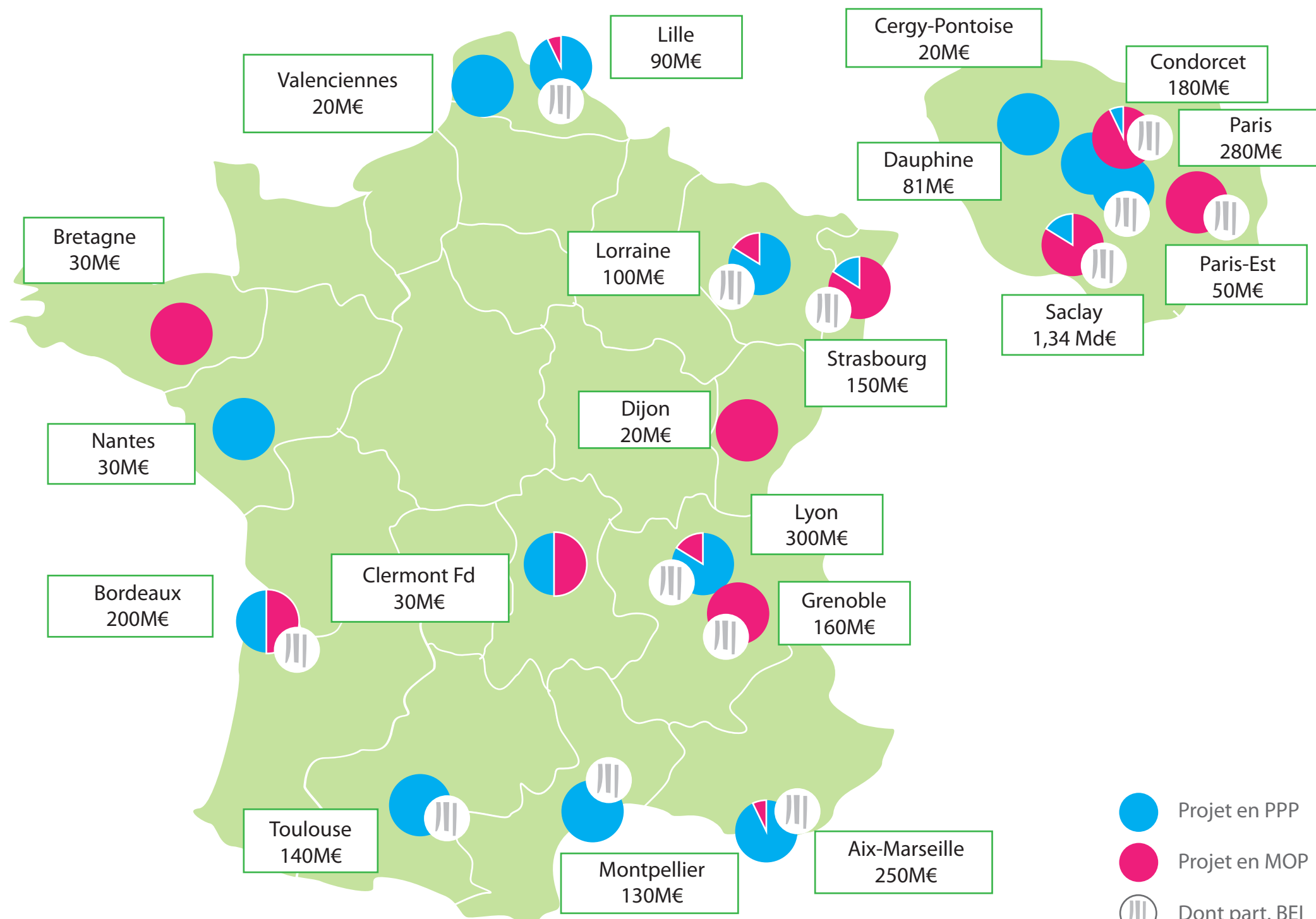
OPÉRATIONS PRIORITAIRES
IDENTIFIÉES

100M€

DE PROLONGATION DES CPER***
EN 2014

*BEI : Banque Européenne d'Investissement / **MOP : Maîtrise d'ouvrage publique / ***CPER : Contrat Plan Etat-Région

Répartition territoriale des Plans Campus



Ordres de grandeur en équivalent investissement MOP et PPP, part Etat